



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 janvier 2016
Compte rendu affiché le : 28 janvier 2016
Date de la convocation : 18 janvier 2016

Nombre de délégués : 34
En exercice : 34
Présents : 20
Votants : 20

Nombre de délégués concernés : 24
En exercice : 24
Présents : 14
Votants : 14

Le 26 janvier 2016, à 20 h, en Mairie de Chazelles sur Lyon se sont réunis les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Yves Charbonnier

Etaient présents:

CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Charbonnier A, Demmelbauer P, Lebreton L, Laffont J, Mme
Cassandra J

CCFL : Bonnier D, Mr Gonon P, Rousset L

CCHL:; Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM :

SIE A : G. Vincent

Autres communes : Viricel A, Dumas C, Rousset E, Reynard R, Barcet S, Dehaye S,

Etaient excusés : Mrs Rageys G, Ferlay M, Patrat Y, Barcet G, Blanchon PF, Pral C, Biguet S,
Soleymieux B, Mme Bussière L,

Secrétaire de séance : Vincent G

Délibération N° 588 Objet : convention d'adhésion à l'AGEFOS

Monsieur le président explique qu'afin de pouvoir bénéficier de financement pour la formation des agents en contrat d'insertion, il est nécessaire d'adhérer à AGEFOS. Le montant annuel de l'adhésion s'élève à 180.€. Cette adhésion permet de bénéficier de formation gratuite pour les agents en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion). Pour l'année 2016, ce sont trois agents qui pourront être concernés.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le Président à signer les documents qui permettent d'adhérer à AGEFOS pour l'année 2016 pour un montant de 180.€.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160126-588-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2016

Fait à Saint Galmier
Le 26 janvier 2016
Le Président
Jean Yves Charbonnier

42330 Saint Galmier
Tél. : 04 77 52 54 57